

Direction du stage :

Stage CSE Santé Sécurité et Conditions de Travail 4 au 8 avril 2022

Lieu du stage : Maison des syndicats - Union Départementale CGT 18, rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN

Lundi 4 avril	Mardi 5 avril	Mercredi 6 avril	Jeudi 7 avril	Vendredi 8 avril
8h30				
Accueil et attente des stagiaires	Approche légale et syndicale pour les missions SSCT	Les interlocuteurs et le fonctionnement du CSE sur les questions de SSCT	Actions des élu.e.s du CSE en cas d'accident du travail	Analyser les risques et développer la prévention
Approche CGT sur le travail, la santé au travail et la prévention				
Le travail et la santé au travail	Les missions et la conception CGT de l'élu.e au CSE sur les questions SSCT	Les interlocuteurs et le fonctionnement du CSE sur les questions de Santé, Sécurité et conditions de Travail	La définition et la déclaration de l'accident du travail	Le document unique d'évaluation des risques
	Les droits, les moyens et les documents obligatoires liés à l'exercice du mandat et leur utilisation syndicale	L'expert agréé et la procédure pour y recourir		La démarche CGT pour analyser les risques et développer la prévention
12h30 - Repas pris en commun				
14h00				
La prévention Historique du droit à la santé dans l'entreprise	La Commission Santé Sécurité et Conditions de travail et les Représentants de Proximité (RP)	Le fonctionnement du CSE et la démarche syndicale à mettre en œuvre.	L'enquête à conduire et sa présentation en réunion du CSE.	Evaluation